

Les mouvements de grève

# Grève nationale



# BLACK REFORME

Tous les privilèges  
doivent disparaître!

Et -50% sur  
les retraites!



BRIEF.ECO

BRG

# Les mouvements de grève

*Une grève interprofessionnelle d'ampleur nationale est prévue ce jeudi en France. Les économistes notent que les conflits du travail ont évolué depuis les années 1980 dans les pays industrialisés.*

---

## L'ACTU

Les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires ont appelé les salariés du public et du privé à une grève interprofessionnelle ce jeudi dans le but de contester le projet de réforme des retraites. Le gouvernement prévoit de le présenter d'ici la fin de l'année. Emmanuel Macron avait promis pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 2017 de mettre en place un « système universel de retraite », afin que « chaque euro cotisé » donne « le même droit à pension pour tous ». Le gouvernement s'est fixé comme objectif l'équilibre financier du régime actuel lors de l'entrée en vigueur de la réforme, prévue en 2025. Plusieurs syndicats craignent une augmentation de l'âge de départ en retraite et une baisse du montant des pensions.

---

## L'ÉCLAIRAGE

### Comment la grève est-elle définie ?

La grève correspond à une « cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles », selon le site de l'administration française Vie-publique.fr. Si le droit de grève est reconnu dans plusieurs traités internationaux, il n'est pas un droit absolu et s'exerce de manière différente selon les pays, précise l'Organisation internationale du travail (OIT), une agence de l'ONU. Par exemple, au Canada ou en Allemagne, un employeur confronté à une grève peut recourir au « lock-out », soit à la fermeture provisoire de son entreprise, cessant ainsi de rémunérer les salariés non grévistes. En France, où l'exercice du droit de grève est garanti par la Constitution, un mouvement est qualifié de grève s'il est suivi par au moins deux salariés. Un salarié peut toutefois faire grève seul s'il accompagne un appel lancé au niveau national. Dans l'ouvrage « La Grève » publié en 2008, les politologues Guy Groux et Jean-Marie Pernet notent un recul du nombre de grèves depuis 25 ans en France. Ils précisent que cette baisse reflète celle de l'emploi industriel, bien que les usines demeurent les principaux lieux de la grève dans le secteur privé. Ils ajoutent que la fonction publique et les services publics ont pris une part croissante dans ces mouvements.

### Le service minimum existe-t-il en France ?

Le droit de grève existe depuis 1946 dans la fonction publique, mais son exercice doit être concilié avec le principe constitutionnel de la continuité du service public. Certains agents tels que les policiers ou les gardiens de prison n'ont pas le droit de faire grève. D'autres comme les contrôleurs aériens ou les professionnels hospitaliers peuvent être réquisitionnés afin d'assurer un service minimum. Instaurée en 2007, la loi sur la continuité du service public s'applique au transport terrestre de voyageurs et concerne notamment la SNCF. Le texte contraint les salariés à se déclarer en grève 48 heures à l'avance afin de permettre à leur employeur d'affecter les employés non grévistes à des tâches différentes, par exemple la conduite d'un train pour un cadre supérieur. En revanche, l'entreprise n'a pas le droit de recruter des personnes en intérim ou en CDD pour remplacer les grévistes. D'une manière générale, le droit français permet les réquisitions, mais seulement « lorsque l'atteinte constatée ou prévisible au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publiques l'exige ». En 2010, un tribunal administratif avait

suspendu un arrêté préfectoral de réquisition de salariés en grève dans la raffinerie de Grandpuits (Seine-et-Marne), propriété du groupe pétrolier Total, estimant qu'il portait atteinte à leur droit de grève.

### **Dans quelles conditions survient une grève ?**

Dans un ouvrage publié en 1932, l'économiste britannique John Hicks théorise le déroulement d'un conflit au travail en expliquant que les syndicats et le patronat font des propositions qu'ils révisent à la baisse lorsque le conflit se prolonge et que la grève, ultime étape des négociations, se profile. Il voit ainsi un paradoxe dans la pérennisation de certaines grèves puisque les parties, supposées rationnelles et bien informées, devraient parvenir plus rapidement à un compromis, étant toutes deux perdantes après une certaine durée d'arrêt du travail – l'employeur perd une part de son chiffre d'affaires et les salariés de leur rémunération.

Après avoir analysé 50 ans de grève dans l'industrie britannique, les professeurs d'économie Paul Devereaux et Robert Hart affirment dans un article publié en 2008 que le nombre de grèves est lié à la conjoncture économique, les travailleurs étant moins enclins à se mobiliser en période de crise. Si le nombre de grèves baisse depuis 1980 dans les pays industrialisés, celui des grèves générales contre les gouvernements s'accroît en Europe occidentale, comme le mettent en évidence les professeurs Kerstin Hamann, Alison Johnston et John Kelly dans un article publié en 2012. Selon eux, ces grèves augmentent si les syndicats n'ont pas d'affinités avec le parti au pouvoir ou n'ont pas été associés à la mise en œuvre des réformes.

---

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

**Idées reçues** La France est-elle la championne du monde des grèves ? AFP Factuel, le service de fact-checking de cette agence de presse, répond à cette question en passant en revue différentes études. L'article montre les limites des statistiques, les pays ne retenant pas les mêmes critères pour évaluer le nombre de mouvements de grève.

### **Évolution des conflits au travail**

L'enseignante-chercheuse en science politique Sophie Béroud a publié en 2014 dans la revue Idées économiques et sociales un article montrant l'évolution des conflits du travail en France. Elle explique que si les mouvements interprofessionnels se développent depuis 20 ans, ils privilégient la manifestation à la grève, les manifestants prenant souvent des jours de RTT pour défiler dans la rue.

Source : <https://www.brief.eco/>